

Zoom sur...

L'ENTREPRENEURIAT AU FEMININ VU PAR LE RESEAU DIANE

INTERVIEW DE VIRGINIE BLANQUET
LE 8 JUILLET 2005

Licenciée en communication de l'Université Catholique de Louvain-La-Neuve (UCL), Virginie Blanquet travaille à l'Union des Classes Moyennes (UCM) depuis fin 2002. L'UCM est un mouvement de défense, de promotion des indépendants et a créé un ensemble de services pour mieux les aider. Nous avons souhaité l'interroger à propos du réseau Diane. A titre d'information préalable, ce réseau est le fruit de la volonté de l'UCM d'encourager l'entrepreneuriat au féminin. De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'un espace de rencontres entre les femmes indépendantes et celles qui nourrissent le projet de le devenir un jour. Ce lieu représente, pour les femmes, l'occasion et l'opportunité d'échanger les savoirs et les connaissances tout en donnant plus de visibilité à leur activité professionnelle.

CEFA : EST-IL POSSIBLE D'EN SAVOIR UN PEU PLUS A PROPOS DU RESEAU DINANE. QUELLE EST SON ORIGINE ? QUELLES ACTIONS DEVELOPPEZ-VOUS DANS LE CADRE DE CE RESEAU ?

VIRGINIE BLANQUET : selon les statistiques, il n'y avait pas d'augmentation de l'entrepreneuriat au féminin. A l'UCM, nous avons voulu en connaître les raisons. C'est le motif pour lequel on a commencé à s'intéresser à l'entrepreneuriat au féminin. Aussi, une petite étude qualitative a été réalisée à l'UCM. Cette étude a représenté et a constitué le point de départ de la volonté de l'UCM de développer des actions en ce sens. Nous avons développé un appel à projet (DIANE I) via EQUAL. Ce projet a été accepté et approuvé. L'objectif poursuivi était d'analyser la situation, de faire un état des lieux de la situation des femmes indépendantes. On s'est dès lors associé notamment avec l'Université de Liège, l'Université du Limbourg, l'Institut pour l'égalité des chances et Amazone. L'Université du Limbourg s'est chargée de l'enquête tandis que l'Université de Liège s'est vue confier la mission de réaliser l'étude qualitative. En particulier, l'enquête quantitative entendait étudier le profil des femmes indépendantes en Belgique, le profil des entreprises dirigées par une femme ; les freins rencontrés. Ensuite, nous avons développé un deuxième appel à projet (DIANE II) en novembre 2004. Celui-ci a également été accepté. Cinq axes ont été dégagés.

1^{er} axe : La visibilité des femmes entrepreneures dans les médias

On remarque que, dans les médias, lorsqu'on parle de l'entreprise, il y a peu d'images de femmes. Nous travaillons beaucoup avec les médias. Cet axe va nous aider à faire un recensement de différents supports de presses écrites à vocation économique. Pendant deux, trois mois, nous avons l'objectif d'étudier la présence des femmes dans cet outil que sont les presses écrites à vocation économique. Ensuite, on contacte les journaux et on les sonde pour savoir pourquoi ils parlent aussi peu de l'entrepreneuriat au féminin.

2^{ème} axe : Un travail sur la reconnaissance et la visibilité des femmes

Il existe de nombreux réseaux masculins. Ces réseaux se déroulent en soirée, les femmes peuvent s'y sentir minorisées et ne pas s'y sentir à l'aise. Elles peuvent éprouver l'envie et le besoin de se rencontrer entre elles. Le réseau Diane représente une vision égalitaire de l'entrepreneuriat. Il ne s'agit pas d'un ghetto au féminin mais d'un lieu de rencontres rassemblant des personnes aux intérêts communs. Dans le réseau, on a des rencontres mensuelles, on organise des réunions inter-réseaux. Pour nous, on doit jouer sur la complémentarité. Il existe différents profils de la femme indépendante.

3^{ème} axe : Des formations adaptées

Dans ce cadre, nous nous sommes associés avec l'Université de Liège et l'IFAPME. Généralement, les formations semblent essentiellement suivies par des hommes. Nous avons dès lors formulé l'idée de développer un système de formation à distance car il existe une demande à ce propos typiquement féminine. Nous nous sommes également associés avec le Centre d'innovation et de développement de Tubize lequel a réalisé une formation pour les femmes désireuses de se lancer. Nous recrutons également des femmes mentors lesquelles vont accompagner les candidates à la création d'entreprises. Elles bénéficieront d'une formation.

4^{ème} axe : Le travail sur un système de remplacement pour les femmes indépendantes

Lorsqu'une femme est indépendante, elle a droit à six semaines de congé de maternité. Cela est peu lorsqu'on compare ce système à celui concernant les autres employés. La Ministre Laruelle en sa qualité de Ministre des Classes Moyennes et de l'Agriculture a déposé un projet de loi au Gouvernement visant à attribuer aux indépendantes des chèques titre service. Dans un groupe de travail de ce cabinet auquel on collabore, on réfléchit à la possibilité de mettre en place un système de remplacement des femmes indépendantes. On réfléchit au cadre juridique.

5^{ème} axe : La sensibilisation à la création d'entreprises

Nous développons les actions suivantes. La semaine de la femme chef d'entreprise se déroule au mois de novembre. A l'heure actuelle, nous avons des rencontres avec le réseau Diane qui ont lieu essentiellement sur le plan local. Nous voulons avoir des journées portes ouvertes pour les femmes indépendantes. Nous aurons également des missions commerciales tandis que nous souhaitons travailler avec l'AWEX.

CEFA : UNE FEMME DESIREUSE DE SE LANCER COMME INDEPENDANTE EST-ELLE SOUMISE A DES FREINS ET A DES OBSTACLES PARTICULIERS ? SI OUI LESQUELS SELON VOUS ?

VIRGINIE BLANQUET Il y a 10 – 15 ans, il était difficile pour une femme d'accéder à un financement. La signature du mari était requise. De nos jours, on peut dire que les hommes comme les femmes - souhaitant se lancer comme entrepreneurs - sont soumis à des difficultés d'accéder à un financement.

Il ne faut pas oublier non plus que les secteurs où les femmes sont majoritaires sont moins porteurs financièrement.

Le problème le plus important - me semble-t-il - est celui de la gestion du temps. Ce problème est lié aux difficultés des femmes de concilier leur vie privée et leur vie professionnelle et au manque de temps pour faire partie du réseau, pour suivre des formations. C'est la raison pour laquelle au réseau Diane, on n'organise jamais un dîner débat le mercredi à midi.

Les femmes ont également des barrières psychologiques. Elles ont tendance à se culpabiliser de ne pas être suffisamment disponible auprès de leurs enfants. Nous souhaitons les aider à déculpabiliser par rapport à tout cela.

Je pense également que les femmes en particulier ont besoin d'être conseillées. Elles ont davantage besoin d'être accompagnées. Elles nécessitent un accompagnement au cas par cas.

CEFA : ESTIMEZ VOUS QUE LES POUVOIRS PUBLICS DEVRAIENT ENTREPRENDRE QUELQUE CHOSE POUR ENCOURAGER LES FEMMES ENTREPRENEURES ?

VIRGINIE BLANQUET : Le problème de financement n'est pas typiquement féminin. Toutefois, il est à noter que le CREDAL qui est une coopérative de crédit alternatif a conçu un outil spécifiquement féminin. Il existe environ 30 % de femmes indépendantes en Belgique. Nous, à l'UCM, notre souhait est de démontrer qu'il existe des réussites des femmes dans tous les secteurs.

Par contre, au point de vue des gardes d'enfants, là il y a vraiment quelque chose à entreprendre et à réaliser. Pourquoi pas des titres services qui offrent la possibilité de développer leurs affaires ?

CEFA : SELON VOUS, COMMENT SUSCITER L'ENTREPRENEURIAT AU FEMININ ?

VIRGINIE BLANQUET : Notre objectif c'est de dire : vous avez envie de créer votre activité. Or, il existe des obstacles parmi lesquels : un manque d'accès à un certain nombre d'informations. Il existe un manque flagrant d'informations. C'est l'objectif des portes ouvertes. Grâce au réseau, toutes les informations sont disponibles. En plus, s'il existe des barrières psychologiques, on peut vous apporter un aspect humain. Les actions que nous mettons en place portent du fruit. Nous souhaitons également travailler avec les médias et aussi avec les mentalités des femmes : « *s'il y en a qui réussissent, alors pourquoi pas moi* »?